

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 JUIN 2023 à 20H00

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 7 juin, Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 5 Votants : 5

Conseillers municipaux Présents : - Nelly GUILLET - Thomas OTTENHEIMER-Dominique GUILLET - Denis PELLISSIER-Rachel MAGNIN

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey / RAMON Elsa (jusqu'à 20h30)

Ordre du jour :

- Approbation PV et compte rendu conseil du mois d'avril
- Désignation Secrétaire de séance
- Tirage au sort pour les petits déjeuners des habitants
- Finances : Décision Modificative budget principal
- Personnel : approbation du tableau de promotion
- Délibération approbation projet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Royans Vercors
- Aménagement du tènement des anciens baraquements : choix du scénario retenu
- Avenir des écoles du plateau : suite à donner après rencontre avec Inspecteur d'académie et réunion avec parents d'élèves
- Accueil périscolaire de l'Espace de Vie Sociale : décision sur renouvellement de la convention
- Arrêté municipal portant sur la sécurité sur les pistes et itinéraires nordiques
- Schéma Directeur Cyclable CCRV : décision sur installation d'arceaux de vélo
- Eau : Présentation points clefs du Rapport d'activité 2022 de Véolia
- Mise à jour règlement salle des fêtes
- Avis sur appels à projets du Parc naturel régional du Vercors : Participation au Mois de la Nuit /Participation au programme accompagner l'évolution des paysages
- Demande de subvention Collège Aragon
- Demande de soutien réseau ADEAR
- Préparation commémoration du 21 Juillet
- Compte rendu réunions : Projet extension Musée de la Résistance – Rencontre Maire de Noisy le Sec - Infos CCRV – Réunion révisions PLU – lancement Schéma Directeur Assainissement
- Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance du conseil municipal peut se tenir

1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois d'avril - mis en ligne sur le site
2. Désignation Secrétaire de séance : Nelly GUILLET



3. Tirage au sort habitants : le prochain petit déjeuner avec les habitants est fixé au vendredi 30 juin 2023 à 9h00

4. Finances : Décision modificative sur le budget communal

Des écritures de régularisation comptables nécessitent la mise à jour du budget. Cette décision modificative est purement technique et sans impact financier ***Soumise au vote, la délibération est acceptée à l'unanimité des présents***

Par ailleurs, Thomas Ottenheimer informe d'une problématique d'impayés par des locataires d'un logement communal. Malgré de nombreuses tentatives de recouvrement en lien avec la trésorerie, de nombreux échanges et tentatives de médiation, la dette ne cesse d'augmenter. Thomas Ottenheimer soumet aux élus la proposition de lancer -à contre-cœur- une procédure d'expulsion à l'encontre de ces locataires. Cette dernière doit faire l'objet d'une délibération. ***Soumise au vote, la délibération est acceptée à l'unanimité des présents***

5. Personnel : approbation des ratios du taux de promotion

La dernière délibération qui avait acté les taux de promotion des agents de la collectivité date de 2008, il convient de la remettre à jour en reprenant les différents grades présents au sein de la commune et de définir quel ratio est proposé pour les avancements de grade. Au vu de la taille de la collectivité et du nombre restreint des agents, il est proposé de soumettre un ratio de 100%. ***Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents***

6. Délibération approbation du projet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Royans Vercors

Les communes de l'intercommunalité royans vercors sont invitées à adhérer gratuitement à cette association pour soutenir le projet de communauté professionnelle des acteurs de la santé sur notre territoire. ***Soumise au vote, la délibération est acceptée à l'unanimité des présents***

7. Aménagement du tènement des Anciens Baraquements

Suite à la réunion publique qui a permis de présenter le projet DAH/ Commune avec la création de logements sociaux et la possibilité de créer un espace à vocation commerciale artisanale, cet appel à candidature n'a pas suscité d'intérêts auprès des acteurs locaux.

Au vu du nombre de dossiers majeurs porté par la commune, il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet de création d'un local à usage commercial et/ou artisanal. Le projet sera donc exclusivement un projet d'habitats sociaux portés par DAH et EPORA en étroite collaboration avec la commune. Par ailleurs pour permettre l'avancement dans ce dossier, la commune va autoriser EPORA à acheter la parcelle AB 124 pour le compte de la commune (parcelle de l'ancienne chapelle). Cette parcelle sera ensuite revendue à DAH dans le cadre du projet global. ***Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents***

8. Avenir des Ecoles du Plateau :

Thomas Ottenheimer informe avoir participé à une réunion avec l'inspecteur d'académie et les maires et directrices d'écoles de Saint-Agnan et La Chapelle pour évoquer la baisse global des effectifs de nos trois écoles. L'étude d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre Saint Agnan et La Chapelle est vivement encouragé par l'inspection d'académie. Lors de cette réunion, Thomas Ottenheimer a rappelé que nous nous sentons tous concernés par l'avenir de l'ensemble de nos 3 écoles, que nous sommes tous préoccupés par la baisse des effectifs et que, même si intégrer un RPI ne semble pas judicieux/prioritaire à ce jour pour Vassieux, la commune de Vassieux souhaite être associée aux échanges et décisions des autres écoles/communes et partager avec les autres écoles nos propres préoccupations. Dans la continuité et en accord avec les parents d'élèves, Thomas Ottenheimer et Sébastien Champay, Directeur de l'école,

participeront à une réunion d'informations et d'échanges avec les parents d'élèves de La Chapelle et Saint Agnan qui se tiendra le 29 Juin.

- Accueil périscolaire de l'Espace de Vie Sociale : décision sur renouvellement de la convention

La commune a adhéré en 2021 à cette convention pour permettre aux familles Vassivaines qui le souhaitent de bénéficier d'un accueil périscolaire le mercredi et les vacances scolaires. Un bilan a été dressé et il est assez mitigé: peu d'enfants du plateau fréquentent cet accueil, et en raison de la clé de répartition mise en place au prorata des enfants participants, le coût à la charge des communes explose. Les communes de Saint Agnan et de Saint Martin ont décidé de ne pas renouveler leur convention et la commune de Saint Julien a décidé de la plafonner à 1 000 Euros par an. Après échanges entre élus, il est donc proposé de s'aligner sur la proposition de Saint Julien avec renouvellement de la convention pour un an plafonné à 1 000 Euros. **Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents**

9. Arrêté municipal portant sur la sécurité sur les pistes et itinéraires nordiques

Suite à de nombreuses réunions de concertation menées par l'EPIC des stations de la Drôme avec les différents acteurs du territoire (ONF- mushers- chasseurs-Fédé Chasseurs- commune de Die et De Marnac) pour évoquer l'usage des pistes forestières en hiver et limiter ainsi les conflits d'usage , un projet d'arrêté municipal a été validé par l'ensemble des acteurs concernés.

Cet arrêté a le mérite de clarifier plus de 30 ans d'activités de neige sur le territoire communal et ainsi de mettre en place un cadre règlementaire sur le « qui fait quoi » et tenter de limiter drastiquement les conflits d'usage en période hivernale avec un faible taux d'enneigement. **Soumise au vote, la proposition d'arrêté est validée à l'unanimité des présents**

10. Schéma directeur cyclable CCRV et acquisition d'arceau vélo :

La CCRV a intégré, au niveau national, le schéma directeur cyclable pour accélérer et développer les différents modes de mobilité douce. Dans le cadre de ce schéma, l'ADEM propose de financer à hauteur de 50% l'acquisition et la pose d'arceaux de vélo. Compte tenu du projet de réaménagements urbains en cours, cette problématique sera intégrée sur les traversées de village, il ne paraît donc pas opportun de s'inscrire dans ce programme d'installation d'arceaux.

11. Eau : présentation du rapport 2022

Veolia en sa qualité de fermier est venu présenter le rapport annuel. Les principaux éléments du rapport sont les suivants:

- En raison des fuites importantes sur le secteur des Granges en hiver 2022, le rendement 2022 de la commune est tombé à 46%. Toutefois, avec la réparation de ces fuites et de l'identification et la réparation d'une fuite recherchée de longue date dans le village à l'automne dernier, le rendement estimé sur la période septembre 2022-Mars 2023 serait proche de 68 à 70%.
- Compte tenu de la très forte sécheresse du printemps/été 2022, la ressource propre de Vassieux n'a pas suffi à couvrir les besoins de la commune dès début Juillet 2022 et a obligé la commune à recourir à l'achat d'eau auprès du syndicat de Font D'Urle (captage du Brudour). Ces achats d'eau ont été bien plus importants que les années précédentes ce qui a évidemment renchéri le coût de l'approvisionnement.
- La dégradation de certains tronçons PVC entraîne une dégradation relative de la qualité de l'eau sur certains secteurs (sans jamais dépasser les seuils autorisés) et nécessite une surveillance renforcée



et occasionnellement des traitements complémentaires. Cette problématique avait été identifiée dans le schéma directeur ; seul le renouvellement des réseaux permettrait d'y remédier.

- L'amélioration des rendements entraîne paradoxalement des problèmes de qualité d'eau à l'extrémité de certains tronçons ; en effet, en l'absence de fuite, l'eau stagne davantage dans le réseau. Veolia suit cela avec vigilance et il n'y a pas de problème de qualité à craindre pour l'utilisateur.
- Veolia nous informe également d'une très forte progression des factures impayées sur la commune. Ces impayés ont une répercussion directe sur le budget eau de la commune ; en effet les impayés sont déduits de la part communale versé au budget eau de la commune et donc intégralement supporté par la commune : **en ne payant pas sa facture d'eau, ce n'est pas Véolia qui est pénalisé mais la commune.**

12. Mise à jour règlement d'utilisation de la salle des fêtes :

Ce point est reporté. Le projet de règlement mis à jour doit être partagé avec les associations avant d'être approuvé par le conseil.

13. Avis sur appels à projets lancés par le PNRV

Sollicité par le Parc du Vercors pour participer au mois de la nuit et au programme pour accompagner l'évolution des paysages, le conseil municipal décide de ne pas participer faute de temps et de moyens humains ; ses appels à projets sont toujours très intéressants pour les communes mais nécessitent de mobiliser des forces vives importantes.

14. Demande de subvention du collège ARAGON de VILLEFONTAINE :

Ce collège, à l'initiative de ces professeurs d'histoire, souhaite porter un projet d'envergure sur les villes « Compagnons de la Libération » ; ils sollicitent le soutien financier, entre-autre, de chaque commune « Compagnons de la Libération ». Après échanges entre élus, et malgré l'intérêt du projet et l'engagement de ses professeurs, la commune ne donnera pas suite à cette demande de soutien financier, son budget alloué aux associations étant déjà totalement consommé et prioritairement réservés aux associations vassivaines.

15. Demande de soutien au réseau ADEAR :

Ce réseau aide à l'installation et au suivi des jeunes agriculteurs en région Rhone Alpes. Suite à la suppression des Fonds européens fléchés sur cette thématique, ce réseau sollicite un soutien des communes, en signant une motion de soutien. La commune est régulièrement sollicitée pour parrainer ou apporter son soutien dans divers dossiers. Le Conseil les étudie au cas par cas et décide, sur cette demande, que le soutien de la commune n'est ni opportun ni nécessaire.

16. Préparation commémoration cérémonie du 21 juillet

Suite à la réunion publique organisée sur cette thématique, les habitants ont rappelé leur attachement à la cérémonie telle qu'elle est proposée depuis quelques années avec une forte implication des vassivains à travers la lecture de témoignages/portraits et dépôt de fleurs par les habitants. La fanfare des spahis sera à nouveau conviée. Le repas des habitants est maintenu le 21 juillet au soir.

17. Compte rendu des réunions :

- Projet extension du Musée de la résistance : ce projet verra le jour en 2026. La commune est associée à ce projet avec le CD 26, l'ambition du département est de doubler la fréquentation du Musée de la résistance et d'accueillir chaque année entre 200 et 250 classes de collégiens de la Drome.
- Rencontre avec le Maire de la commune de Noisy le sec qui souhaiterait mettre en œuvre un partenariat « mémoire » avec notre commune en organisant la venue d'une délégation de collégiens de Noisy sur les célébrations 2024
- Point Réunions CCRV

- Lancement du Schéma directeur d'assainissement : la réunion de lancement de cette étude a eu lieu le 25 mai dernier en présence des Bureaux d'études et du service Eau du conseil départemental. Ce schéma va permettre d'identifier les faiblesses de notre réseau d'eau usées et pluviales et surtout de préconiser des solutions sur le devenir de la station épuration (remises aux normes avec un nouveau dimensionnement ? nouvelle station ?)

Prochain conseil le 19 juillet 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance,

Nelly GUILLET

Le Maire

Thomas OTTENHEIMER

